

## LONGUEVILLE

### **PATRIMOINE. Une locomotive de l'Ajecta classée aux Monuments historiques !**

Conservée au Musée vivant du chemin de fer de Longueville, une locomotive datant de 1911 a été classée aux Monuments historiques. De quoi assurer son avenir.

C'est une première mondiale dans sa catégorie. L'Association des jeunes pour l'entretien et la conservation des trains d'autrefois (Ajecta), basée à Longueville, vient de voir l'une de ses locomotives de légende et son tender - wagon qui permet de stocker le combustible - classés aux Monuments historiques !

La loco, de modèle 230D116, date de 1911. De conception française, originaire du nord de la France, elle avait deux fonctions : convoyer les wagons de Poilus pendant la Première Guerre mondiale et tirer des voitures Pullman de type Orient-Express. « Elle a été achetée par un Anglais dans les années 70, raconte Guillaume Grison, président de l'association. Il l'a utilisé comme train touristique à Peterborough (Angleterre) jusqu'à la fin des années 90. »

#### **Achetée en 2009 sur eBay**

Et une telle machine se chouchoute. Tous les 18 mois, ses chaudières, dont le changement coûte de 400 000 € l'unité, doivent faire l'objet d'un contrôle technique. Contrôle qui, un jour, n'a pas été validé, interdisant à



La locomotive 230D116 et son tender sont stationnés dans la rotonde du Musée vivant du chemin de fer, à Longueville ©CH/R5M77

la loco de rouler. « Nous l'avons achetée sur eBay en 2009 pour 30 000 €, complète le président de l'Ajecta. Le transport, qui coûtait à l'époque 80 000 €, a été financé grâce à une souscription collective. »

Afin de protéger la locomotive, l'Ajecta a donc demandé à la Direction générale des

affaires culturelles (Drac) son classement aux Monuments historiques. Un classement obtenu il y a quelques semaines après le passage d'un expert ferroviaire dépendant du ministère de la Culture. « Cette officialisation permet d'ouvrir des perspectives pour pouvoir la restaurer avec un ensemble de wagons

à définir, se réjouit Guillaume Grison. On espère pouvoir la faire rouler. »

À ce jour, une trentaine de matériels roulant est classée à l'Ajecta : « Ça ne les protège malheureusement pas des intempéries, mais ça permet de donner un coup de pouce aux futures rénovations ! »